

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Vayétsé



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU Puits DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovav Mecharim 4/2
Jerusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna

Tous droits de Reproduction réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Au Puits de La Paracha

Vayétsé

« Aurais-je perdu ma confiance en mon Créateur ? » : ne jamais perdre espoir ni confiance en D., même dans l'obscurité

« Yaakov sortit de Beer Chéva pour aller à 'Harane » (28, 10)

« Lorsque Yaakov alla à 'Harane sur l'ordre de son père, afin de se marier, Elifaz, le fils de Essav l'impie, le poursuivit et lui prit tout ce qu'il possédait. Yaakov s'écria alors : "Cantique des degrés. Je porterai mes yeux vers les pères, d'où viendra mon salut ?" Lorsqu'Éliézer alla chercher Rivka, qu'est-il écrit à son sujet ? "Le serviteur prit dix chameaux (...)" et moi, je n'ai même pas un seul bracelet ni un seul collier !" Puis, il se reprit et s'écria : "Quoi ? Aurais-je perdu ma confiance en mon Créateur ? Eh bien non, je n'ai pas perdu ma confiance en Lui : 'Mon salut vient d'Hachem !'" » (Midrach Rabba 68, 2)

En tant que fils de Yaakov Avinou, ce Midrach nous concerne également, lorsque **יְהוָה** des épreuves telles qu'une perte d'argent, des problèmes de santé **יָצָו**, l'attente prolongée de l'âme sœur, d'une naissance, des difficultés dans l'éducation des enfants, surgissent et nous voilent la présence d'Hachem. Il nous apprend à nous ressaisir, à reprendre courage, à ne pas nous affliger, ni baisser les bras, et à ne pas perdre espoir à cause de pensées décourageantes qui viendraient nous insinuer qu'Hachem nous aurait abandonnés ou oubliés **יָצָו**. **Bien au contraire, chacun devra se dire et se répéter : « Quoi ? Aurais-je perdu ma confiance en mon Créateur ? Eh bien non, je n'ai pas perdu ma confiance en Lui ! »** Il incombe à chacun de se renforcer dans sa Emouna et sa confiance que **« Mon salut vient d'Hachem qui a créé les Cieux et la Terre »**, et se préparer à voir bientôt le salut du Tout-Puissant. Grâce à ce ressaisissement, il verra surgir une immense lumière qui fera disparaître l'affliction et la tristesse.

C'est ce que le Kédouchat Halévi voit en allusion dans certains versets de notre Paracha (29, 32-34) :

Il est, en effet, écrit : « Elle (Léa) le nomma Réouven car **Hachem a vu ma peine** ("Réou" de la racine "voir" en hébreu, n.d.t), (...) Chimone car **Hachem entendit** ("Chéma", "entendre" en hébreu) **que je suis délaissée** (...) Lévi car, à présent, mon mari **m'accompagnera** ("Lava", "accompagner" en hébreu). »

Léa les nomma de cette façon car un juif doit savoir, et être convaincu que lorsqu'il vit des moments de **peine** où il se sent **délaissé, Hachem l'a vu**, et l'a **entendu** et que lors de chaque période qu'il traverse, Hachem l'**accompagne**, considère sa détresse et sa souffrance, et qu'à la fin, Il accomplira la promesse contenue dans le verset : **« Tu nous a réjouis comme tu nous a éprouvés. »** Car toutes les difficultés qu'un homme éprouve ne sont que bénéfiques et destinées à le rendre apte à recevoir le grand bienfait qui lui est réservé.

Un Ba'hour avait déjà atteint depuis longtemps l'âge de se marier. Cependant, tous les efforts qu'il faisait dans ce sens avaient échoué. Aussi, une fois se rendit-il chez son Rav pour s'y plaindre de son sort. Au fil de la discussion, il lui dit, le cœur brisé, qu'il pensait que **יְהוָה** Hachem l'avait oublié.

« Loin de toi une telle pensée !, lui répondit son Rav. Le Maître du monde ne délaisse ni n'abandonne personne, et Son regard est posé à chaque instant sur chacun ! Seulement, chaque juif a la voie qui lui est propre ! » Puis, le Rabbi voulut l'encourager et lui dit : « Viens, sortons faire un tour ! » Sur leur chemin, ils passèrent à proximité d'un hospice, et le Rabbi y pénétra, toujours accompagné du Ba'hour. Ce dernier exprima son étonnement au Rabbi : qu'avaient-ils à faire dans ce lieu ?



« Cela vaut la peine d'entrer, lui répondit le Rabbi, peut-être pourrions-nous y rencontrer un vieil homme qui a connu le 'Hatam Sofer ou le Baal Chem Tov, et écouter de sa propre bouche des anecdotes au sujet de ces grands Rabbanim. »

Le Ba'hour s'étonna : « Depuis le temps du Baal Chem Tov jusqu'à présent, il s'était écoulé plus de deux cent-cinquante ans ; comment le Rabbi pouvait-il imaginer qu'il existe encore un vieillard qui aurait survécu depuis cette époque ?

-Malgré tout, insista le Rabbi, peut-être un vieil homme a-t-il été oublié dans ce monde ou peut-être est-il resté ici-bas par erreur ? »

Puis, il ajouta :

« Tu es donc bien obligé de concéder qu'il n'y a pas "d'oubli" devant le Trône céleste et que tout est soigneusement calculé. Comme il est évident pour toi, comme le soleil en plein midi, qu'aucune créature ne peut subsister pour l'éternité dans ce monde par oubli, tu comprendras tout aussi bien que même les vivants, il est impossible que le Créateur de tous les mondes ne les oublie ! »

Une fois, un juif qui faisait passer régulièrement de la marchandise en fraude finit malheureusement par se faire prendre par les gardes-frontière. Sur le champ, la date de son jugement fut fixée. Sa faute était tellement grave que l'ombre de la peine capitale planait au-dessus de sa tête. Désespéré, il se rendit chez le Tséma'h Tsédek à Vijnitz. En arrivant chez lui, il fut accueilli par son petit-fils, le Ahavat Israël, qui, en le voyant le visage consterné entreprit de l'encourager par des paroles réconfortantes. Il lui demanda, en outre, de lui rapporter les paroles du Rabbi lorsqu'il sortirait de son entretien avec lui.

De fait, lorsqu'il sortit, le juif raconta au Ahavat Israël que le Tséma'h Tsédek l'avait réconforté en lui rapportant les paroles du Midrach cité plus haut ("Lorsque Yaakov Avinou se rendit à 'Harane, sur l'ordre de son père (...) Puis

Yaakov se ressaisit s'écria : « Quoi ? Aurais-je perdu ma confiance en mon Créateur ? Eh bien non, je n'ai pas perdu ma confiance en Lui : "Mon salut vient d'Hachem !" »)

En entendant ces mots, le visage du Ahavat Israël s'illumina et il lui dit :

« Viens, je vais t'expliquer l'intention de mon grand-père : on sait que le Nom d'Hachem, lorsqu'il est écrit dans l'ordre ה-ח-ה, suggère l'attribut Divin de miséricorde, tandis que lorsqu'il est écrit avec l'ordre des lettres inversées (ח-ה-ה), il évoque celui de rigueur. Il en est de même du nom d'impureté (l'ange du mal) מ-א-ל : lorsqu'il est écrit dans l'ordre, il désigne l'attribut de rigueur, tandis que lorsqu'il est écrit en ordre inversé מ-ל-א, il suggère celui de miséricorde. Ce dernier nom figure en allusion dans les paroles de Yaakov Avinou : dans la langue du Midrach (en araméen), "je n'ai pas perdu ma confiance en Lui" se dit לית אמי מוכר סברי, dont les initiales de chaque mot forment précisément ce nom qui évoque que la rigueur s'inverse en miséricorde. Mon grand-père, lui aussi, désirait te suggérer **qu'en te renforçant dans ta confiance en Hachem, tu sortiras de tes épreuves, et la rigueur qui pèse sur toi s'inversera en miséricorde.** »

« Je rendrai grâce à Hachem » : de génération en génération je raconterai tes louanges

« Cette fois-ci, je rendrai grâce à Hachem, et elle le nomma Yéhouda » (29, 35)

Le Maharam Chik explique ce verset de la manière suivante :

« Un homme qui reconnaît véritablement le bien qu'on lui a fait **ne se suffit pas de rendre grâce pour ce bien seulement une fois, mais celui-ci reste gravé dans son cœur en permanence.** C'est pourquoi on constate que nos pères nommèrent certains endroits d'après les événements qui s'y déroulèrent, afin de se rappeler constamment le bien qu'Hachem leur a prodigué et aussi afin que les générations futures, en prononçant ces noms, remercient Hachem pour ce bien ainsi



évoqué dont leurs pères ont bénéficié (à l'instar de la bénédiction *שְׁנֵה נִסִּים לְאֲבוֹתָיו*, "qui a fait des miracles à nos pères"). Pour la même raison, la Tsadékète Léa choisit elle aussi, des noms évocateurs afin de ne pas oublier ce devoir sacré de rendre hommage pour les bienfaits prodigués. Et lorsque lui naquit son quatrième fils, et qu'elle eut reçu alors plus que sa part, elle désira ne pas oublier de remercier Hachem sur le bien qu'Il lui avait fait et elle se dit d'elle-même : "Cela suffit-il de remercier Hachem seulement *cette fois-ci* ? Il convient de Le remercier et de louer Son Nom tout le temps et sans répit. C'est pour cette raison qu'elle nomma cet enfant Yéhouda (de la racine "Lehodo", "remercier"), afin que ce soit pour elle un souvenir suscitant son amour ardent pour Hachem. Chaque fois qu'elle mentionnerait le nom de son fils, il lui viendrait alors à l'esprit les bontés dont elle a bénéficié à son sujet. L'expression que Léa employa alors : "*Cette fois-ci, je rendrai grâce à Hachem*" est, dans ce sens, à comprendre sur le mode interrogatif : est-ce que seulement cette fois-ci, je rendrai grâce à Hachem ? Il n'est pas convenable d'agir de la sorte, il m'incombe de Lui exprimer en permanence des louanges : "*Et elle le nomma Yéhouda*", afin de montrer sa reconnaissance permanente. »

Un homme entra une fois dans un "Chtiblekh" de Zikhron Moché en affichant un visage rayonnant de bonheur et en tournant la tête de tous les côtés à la recherche de quelqu'un. Lorsqu'il aperçut Rav Néta Tsinvirt, il lui dit :

« Aujourd'hui, je me suis rendu à l'évidence qu'Hachem est bon et bienveillant ! » Ce dernier lui répondit alors par une anecdote :

« Une fois, un homme était assis en train d'étudier, lorsqu'une question ardue germa dans son esprit. Plus il approfondit le sujet étudié, plus sa question prit de l'ampleur sans qu'il ne parvienne à y répondre. Soudain, il lut que Tossefote posait cette question. Il examina les réponses claires et précises qu'il en donnait et vit que, grâce à

cela, tout s'arrangeait à merveille. Il en fut tellement transporté d'émotion qu'il écrivit dans la marge de sa Guemara : "Moi aussi, Yenké'lé de Jérusalem, je suis d'accord avec la réponse de Tossefote." »

L'homme du Chtiblekh comprit parfaitement le reproche qui se dissimulait sous les paroles de Rav Néta qui venait lui faire remarquer : comme Tossefote n'a nullement besoin de l'assentiment de ce Yenké'lé, et avant même qu'il ne vienne au monde, les choses étaient justes selon l'exactitude de la Torah, de même le Saint-Béni-Soit-Il n'a pas besoin de ton accord sur le fait qu'Il est "bon et bienveillant" (est-ce que *וְכֵן* cela n'était-il pas vrai déjà la veille ?).

« Quoi ?, lui répondit l'homme, c'est interdit de dire qu'aujourd'hui, j'ai vu que le Saint-Béni-Soit-Il est bon et bienveillant ?

-Est-ce interdit de raconter une histoire ?
», lui rétorqua Rav Néta.

« Et les yeux de Léa étaient faibles » : la force que possède la prière de modifier le cours des choses

Le sujet de la force que possède la prière de modifier les décrets, évoqué dans notre Paracha, a largement été commenté.

C'est ainsi que la Guemara rapporte (Baba Batra 123a) :

« Les gens disaient : Rivka a eu deux fils, Yaakov et Essav, et Lavan a eu deux filles, Ra'hel et Léa. Des lettres furent échangées entre Its'hak et Lavan par lesquelles ils "fiancèrent" Léa à Essav et Yaakov à Ra'hel (néanmoins, en grandissant, Essav refusa et alla se marier avec Ma'hlat). » Cela signifie que, véritablement, Léa était destinée, dans le Ciel, à Essav. Non seulement cela, mais en plus, Léa assista aux tractations entre Yaakov et son père qui se conclurent par un accord explicite où Yaakov stipulait : « *Je te servirai sept ans pour Ra'hel, ta fille cadette* » (en outre, elle savait très bien que son père préférait un gendre comme Essav, de la même nature que lui). Malgré tout, Léa ne s'avoua pas vaincue, et continua



à prier, jusqu'à arriver à ce que l'on décrive que *"les yeux de Léa étaient faibles"*, à cause des pleurs et des supplications. Et, de fait, elle influença le cours des choses grâce à ses prières qui furent pleinement exaucées et Lavan fit ce qu'il fit. Nos Sages de conclure (Midrach) : « Ravina enseigne : combien puissante est la prière, **qui annula le décret et, plus encore, qui eut pour conséquence que Léa devança sa sœur et fonda la majorité des tribus d'Israël.** »

On devra toujours investir davantage dans sa prière. Le Midrach (Yalkout Chimoni Vaychla'h §133) rapporte au nom de Rav 'Hanane : « Celui qui sait compter le nombre de libations que Yaakov Avinou versa (sur l'autel) à Beth E-l, sait évaluer les eaux de Tibériade. » Yaakov versa tellement de libations que seul celui qui sait évaluer le nombre de gouttes que contient la mer de Tibériade, sait en évaluer le nombre. Les commentateurs de la 'Hassidoute expliquent que le Midrach fait allusion aux larmes que Yaakov versa.

Et à dire vrai, on ne peut rien obtenir dans ce monde sans l'aide de la prière. Le Or Ha'haïm Hakadoch, sur le verset : « *Et D. se souvint de Ra'hel, et D. l'entendit* » (30, 22) écrit : « Et bien que son souvenir montât devant Hachem pour le bien (« *Et D. se souvint de Ra'hel* »), cependant, ce souvenir n'eut d'effet que lorsqu'elle fit entendre le son de sa voix dans la prière (« *et D. l'entendit* »). Ce fut seulement alors qu'Hachem lui accorda la fécondité et qu'elle donna naissance à deux tribus. »

On peut illustrer cela par un exemple concret : l'homme le plus riche, qui possède une fortune colossale et incalculable, soigneusement conservée à son intention sur un compte en banque, ne pourra, malgré tout, en retirer le moindre centime qu'à l'aide d'un chèque. De même, dans le Ciel se trouve (si l'on peut dire) une banque d'abondance et de toutes sortes de bénédictions qui dépendent des mérites de l'homme - de sa Torah, de ses Mitsvot et de ses bonnes actions. Pourtant, ce n'est que grâce au

"chèque" que constitue sa prière qu'il lui sera possible de les faire descendre.

Le Ohève Israël dirigeait un Kollel d'Avrékhim assidus qui se consacraient jour et nuit à l'étude de la Torah et au service d'Hachem. Tous leurs besoins reposaient sur ses épaules. Chaque Roch 'Hodèche, le Rav remettait à chacun l'argent nécessaire aux dépenses de son foyer durant le mois à venir. Une fois, l'un d'entre eux pensa au milieu de la bénédiction "Chéma Kolénou" : « Aujourd'hui, c'est Roch 'Hodèche, pourquoi prier pour ma subsistance, puisque tous mes besoins reposent sur les épaules du Tsadik ? Pourquoi donc m'étendre dans ma prière sans raison ? » Et de fait, ce jour-là, il ne pria pas pour sa subsistance.

Après la prière, le Rav se tint debout à l'entrée de son bureau et remit à chacun la bourse qui lui était réservée. Lorsqu'arriva le tour de cet Avrekh, l'argent qui se trouvait dans les mains du Rabbi se termina. Ce dernier retourna dans son bureau pour en ramener. Lorsqu'il en ressortit, il sauta, sans raison apparente, le tour de cet Avrekh, et continua à distribuer l'argent à celui qui venait après lui. Tous reçurent leur bourse, sauf cet Avrekh qui demeura les mains vides. Le Rabbi annonça alors qu'il n'y avait plus d'argent à distribuer. L'Avrekh, consterné, entra chez le Rabbi et se plaignit de ne pas avoir reçu ce dont il avait besoin pour vivre.

« Vois-tu, lui répondit le Rabbi, chaque mois, le Saint-Béni-Soit-Il m'apporte la somme précise dont j'ai besoin pour les Avrékhim du Kollel. Jusqu'à présent, il ne s'est jamais produit qu'il en manque et qu'un Avrekh ne reçoive pas ce qui lui revient. Dès lors, puisque je n'ai pas reçu davantage, c'est à toi de faire ton examen de conscience sur ce qui vient de se produire. » C'est alors que l'Avrekh comprit que faire descendre l'abondance du Ciel n'était possible que grâce à la prière. **Et même lorsque cette abondance est déjà prête, il incombe de l'amener jusqu'à soi par la prière.**



On sait que, selon l'ordre naturel des choses, Léa était stérile (Cf. le Sforno sur le verset 29, 31). Si elle mérita, malgré tout, d'être plus féconde que sa sœur Ra'hel, c'est parce que cette dernière savait que Yaakov l'aimait davantage. Elle avait conscience qu'elle avait un mari très grand qui la chérissait, et dès lors, elle se reposa sur la force de Yaakov Avinou. Par conséquent, dès qu'elle s'appuya sur un être humain, Hachem ferma sa matrice et ne lui permit pas d'enfanter. En revanche, Léa sut parfaitement qu'elle ne pouvait compter sur Yaakov Avinou. C'est pourquoi elle mit tous ses espoirs uniquement en Hachem et fut immédiatement exaucée. Ra'hel également, lorsqu'elle cessa de compter sur Yaakov et qu'elle pria elle-même, mérita la délivrance : « **Or, écrit le Ramban** (sur le verset 30, 1), **lorsque la Tsadékète vit qu'elle ne pouvait compter sur la prière de Yaakov, elle se mit à prier elle-même vers Celui qui entend la supplique, et c'est ce qui est écrit : "D. l'entendit !" »**

Le Avné Nézer ordonna une fois à son serviteur de se préparer à voyager avec lui vers une certaine ville afin de participer à la circoncision d'un nouveau-né. Ce dernier lui demanda pourquoi accomplir ce long voyage pour une Brith Mila. Le Avné Nézer lui répondit :

« Le père de cet enfant a sanctifié le Nom d'Hachem, c'est pourquoi je tiens à prendre part à sa joie. Voici son histoire : il y a environ une semaine, un Avrekh vint me voir et me dit : "Rabbi le Saint-Béni-Soit-Il m'est venu en aide : je viens de mériter, après quinze années d'attente, d'avoir un enfant." Ce fut, à mes yeux, une grande sanctification du Nom Divin. En effet, j'entends constamment les gens dire : "J'ai été sauvé grâce au Rabbi de Kotsk", ou "grâce au Rabbi de Gour", ou encore "grâce au Rabbi de Radzimine" ; cet Avrekh, lui, est venu en disant : "J'ai été sauvé par le Créateur"... Y a-t-il plus grande sanctification du Nom Divin que celle-ci ? » (Il est clair qu'Hachem donne aux Tsadikim la force d'apporter la délivrance. Néanmoins, on devra toujours se

souvenir que tout est dans les mains d'Hachem. Bien au contraire, toute la force des Tsadikim provient de leur attachement à Hachem.)

Cependant, Hachem a créé, en regard de chaque bien, le mal qui lui correspond (« *L'un en regard de l'autre, Hachem les a créés* »). Et c'est parce que la prière a une valeur si élevée que le Yetser Hara investit autant d'efforts afin d'empêcher l'homme de prier comme il le faudrait, comme il est écrit dans notre Paracha : « *Et la grosse pierre se trouvait sur la bouche du puits.* » (29, 2) Le Sefat Emet pose la question : il aurait dû être écrit : « *une grosse pierre* ». Que signifie l'emploi de l'expression : « *la grosse pierre* », sous-entendu qu'il s'agit d'une pierre bien connue ? C'est qu'en fait, explique-t-il, cette pierre désigne ici le Yetser Hara [comme l'enseigne la Guemara (Souca 52a) : "Sept noms possède le Yetser Hara", et l'un d'entre eux est "pierre"]. Car si certes, en toute circonstance, celui-ci constitue une pierre d'embûche pour les Bné Israël, **néanmoins, sur la bouche du puits**, sur la bouche des Bné Israël, il représente

« *la grosse pierre* », car il tente de toutes ses forces de les empêcher d'ouvrir leur bouche pour prier. C'est pourquoi, avant toute prière, il nous incombe de supplier : ה' שפתי תפתח ופי יגיד תהלתך ("Hachem, ouvre mes lèvres afin que ma bouche dise tes louanges"). Plus loin, le Sefat Emet rapporte le Midrach (Rabba 70, 12) sur le verset : « *Il fit rouler la pierre* » (29, 10) qui enseigne que Yaakov fit rouler la pierre qui obstruait la bouche du puits "comme le bouchon d'une bouteille", et l'explique de la manière suivante :

Le Yetser Hara, évoqué par 'la pierre', ressemble à un bouchon qui ferme un tonneau et empêche le liquide qui s'y trouve d'en sortir. Mais en vérité, le véritable rôle du bouchon est de le conserver afin que nul "visiteur" indésirable ne vienne l'abîmer. Il en est de même de la pierre qui se trouve sur le cœur de l'homme et l'empêche de prier : elle n'est là, en vérité, que pour son bien, afin qu'il surmonte cet obstacle, et que, lorsqu'il réussira à faire « *rouler la pierre* » et



à prier comme il faut, sa prière monte, fende les cieux et lui prodigue en retour une abondance de bienfaits.

« Ils y montaient et y descendaient » : tous les mondes supérieurs et inférieurs dépendent de l'homme

« Et voici que les anges de D. montaient et descendaient sur lui » (28, 12)

Une question évidente se pose à propos de ce verset (qui décrit le songe de Yaakov, n.d.t) : les anges descendirent d'abord de l'échelle pour ensuite remonter à l'endroit d'où ils venaient. Dès lors, il aurait dû être écrit : « *descendaient et montaient* ». Pourquoi, dans ces conditions, le verset mentionne-t-il en premier leur ascension qui n'eut lieu que plus tard ?

Le Ketav Sofer y répond de la manière suivante :

« L'homme naît comme un âne sauvage, et il est en mesure de parfaire son âme en gravissant progressivement les échelons, jusqu'à ce qu'il s'élève à un niveau supérieur à celui des anges célestes. On peut, d'après cela, expliquer que l'échelle est une allusion à l'homme. Celui-ci se tient **sur terre**, mais sa **tête** atteint le Ciel, car il peut s'élever jusqu'au Ciel. Au début, certes, les anges célestes le surpassent en niveau, puisqu'ils sont bien plus élevés que lui. **Néanmoins, il est en mesure de se hisser au-dessus d'eux au point qu'ils soient considérés comme "descendant" au-dessous de lui. D'où le libellé du verset : « montaient et descendaient sur lui » qui suggère que tout dépend de l'homme.** »

Il est connu que lorsque le Beth Ayne habita Safed, il ne se joignit jamais à une "Lévaya" (cortège funéraire), à l'exception d'une fois où il accompagna le corps d'un défunt jusqu'au cimetière. Tous les présents s'en étonnèrent, d'autant plus que le défunt en

question avait été quelqu'un de très simple. Lorsqu'ils arrivèrent au cimetière, les gens de la 'Hébra Kadicha trempèrent le corps dans le Mikvé du Ari Za'l (comme il était de coutume à cette époque) et s'aperçurent que ses pieds étaient noirs et complètement carbonisés. Très étonnés, ils sortirent pour en demander la raison à la veuve. Cette dernière se mit à raconter une histoire qui remontait à plusieurs années auparavant alors qu'il n'était encore qu'un jeune homme, marchand ambulant dans des pays étrangers. Une fois, il arriva chez une femme, membre de la cour royale. Celle-ci, en le voyant, prit la ferme résolution de l'épouser. On obligea le "fiancé" contre son gré à venir au banquet des noces. Dans la salle de mariage, il vit alors le Guéhinam ouvert devant lui. Il ne savait plus que faire. Soudain, il aperçut au milieu de la salle une jarre contenant des braises incandescentes destinées à réchauffer les convives. Sans réfléchir davantage, il s'arma de courage et sauta à pieds joints dans le feu. A la vue de ce spectacle désolant, les non-juifs crurent qu'il était fou et le jetèrent dehors. C'est ainsi qu'il échappa à la faute et qu'il conserva à tout jamais les traces des brûlures qu'il subit alors.

Le Beth Ayne intervint alors et dit : « J'ai vu de ma fenêtre une colonne de feu qui entourait le corps ; or, la Guemara (Kétouvet 17b) enseigne qu'une colonne de feu ne descend du Ciel sur le corps d'un défunt qu'une ou deux fois par génération, afin de montrer que tous ne sont pas dignes de l'accompagner à sa dernière demeure. Lorsque j'ai aperçu la colonne de feu, j'en ai conclu qu'il s'agissait d'un homme saint, c'est pourquoi je suis venu prendre part à la Lévaya jusqu'au cimetière. » Tirons un enseignement de cette histoire : ce juif est demeuré simple jusqu'au jour de sa mort. Cependant, un seul saut dans les braises ardentes le fit parvenir à un niveau auquel un seul homme par génération parvient.

